

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

S.I.G.A.L

**« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »**

Le 12 avril deux mille vingt et un, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Marcq-en-Barœul, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 02 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 16

Etaient présents : MM. Patrick DELEBARRE, Bernard GERARD, Sébastien BROGNIART,
MM. Martin LEPOUTRE, Pierre-Jean ANDRAL, Miguel BEADES, Jérôme MATHIEU,
MM. Pierre VERLEY, Jean-Louis MUNCH, Louis LUTUN, Jean-Philippe PROUVOST
Mmes Nathalie HERBAUX, Françoise GOUBE

Etaient absents excusés :

M. Dominique LEGRAND
Mmes Marie-Paule LEPERS, Gwendoline SPOTBEEN

N° 21-02-03

Finances

**Affectation du résultat comptable
de l'exercice 2020**

Rapport de M. le Président,

D'une façon générale, il est nécessaire, pour financer la section d'investissement d'opérer un prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement. Ce prélèvement permet d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement autorisées par le budget.

L'instruction M14 maintient ce principe de prélèvement, mais celui-ci suit une autre démarche. En effet, son affectation doit être décidée par le Comité Syndical après constatation au compte administratif d'un excédent de fonctionnement au moins égal à l'autofinancement prévu et non réalisé.

Le résultat peut être affecté en tout ou partie :

- Soit en investissement au compte 1068 à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement.
- Soit en fonctionnement en report à nouveau parmi les recettes.

Le compte administratif 2020 laisse apparaître les résultats suivants :

SECTION	Résultat 2020
Investissement	+271 618.75 €
Fonctionnement	+ 123 750.44 €

Le résultat sera affecté comme suit :

- Affectation en investissement	
Compte 001 : résultat d'investissement reporté	+271 618.75 €
Compte 1068 : excédent de fonctionnement	+ 90 000 €
- Affectation en fonctionnement	
Compte 002 : résultat reporté de fonctionnement	+ 33 750.44 €

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité
Certifié conforme
Le Président

Comité A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion
de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu